



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue **le mardi 19 mai 2020** à **10h30** au Centre de Loisirs Marcel Thériault, étaient présents :

**Martin Bordeleau, *maire***  
**Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1***  
**Guy Laverdière, *conseiller siège no 2***  
**Elaine Roy, *conseillère siège no 3***  
**François Chevrier, *conseiller siège no 4***  
**Manon Pagette, *conseillère siège no 5***  
**Michel Venne, *conseiller siège no 6***

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Nicole D. Archambault, directrice générale par intérim est aussi présente.

### **\*Tous les membres renoncent à l'avis spécial de convocation\***

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, après vérification déclare l'assemblée ouverte.

#### **ADMINISTRATION**

1. Ouverture de la séance
2. Tenue d'une séance extraordinaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Abrogation de la résolution 125-2020-04 et autorisation d'achat pour fourches et godet pour pelle mécanique
5. Report des frais d'intérêts exigibles à la date du 31 juillet 2020
6. Don – Plein Air Lanaudia
7. Autorisation de mandat – Cyclone Design – Signalétique municipale
8. Acquisition du lot 5 678 366
9. Autorisation de mandat – construction d'un bloc sanitaire Halte Antoine Bertrand
10. Levée de la séance

#### 2. TENUE D'UNE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

##### **Résolution numéro 172-2020-05**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Qu'étant donné** que l'ensemble des élus est présent, soit tenue une réunion extraordinaire afin de régler des points urgents.

Adopté

#### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

##### **Résolution numéro 173-2020-05**



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

#### 4. ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 125-2020-04 ET AUTORISATION D'ACHAT POUR FOURCHES ET GODET POUR PELLE MÉCANIQUE

**CONSIDÉRANT** l'absence d'opportunité d'achat à meilleur prix pour un ensemble de fourches et un godet à fossé lors du dernier encan auquel M. Stéphane Morin avait été autorisé à participer;

**CONSIDÉRANT** les besoins de la Municipalité pour ces deux outils;

**CONSIDÉRANT** la réception de la soumission au meilleur prix proposée par les *Entreprises Desjardins et Fontaine Ltée*;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

##### Résolution numéro 174-2020-05

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la résolution 125-2020-04 soit abrogée.

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise l'achat d'un ensemble de fourches et d'un godet à fossé tel que proposé par la soumission des *Entreprises Desjardins et Fontaine Ltée* au montant de 8 117,24\$ taxes incluses.

Adopté

#### 5. REPORT DU CALCUL DES FRAIS D'INTÉRÊT EXIGIBLES À LA DATE DU 31 JUILLET 2020

**CONSIDÉRANT** les difficultés financières que peuvent vivre de nombreux citoyens en raison de la pandémie liée à la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** l'état actuel des finances municipales à Saint-Côme;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal juge plus humain de reporter la date du début du calcul des frais d'intérêts engendrés par les paiements en retard des taxes municipales.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

##### Résolution numéro 175-2020-05

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme reporte au 31 juillet 2020 le début du calcul des frais d'intérêts exigibles lors du paiement en retard des taxes municipales.

Adopté



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



## 6. DON – PLEIN AIR LANAUDIA

- CONSIDÉRANT** l'annulation de l'activité de financement prévu par Plein Air Lanaudia en raison de la pandémie de COVID-19;
- CONSIDÉRANT** le désir de la Municipalité de maintenir le don à cet organisme local;
- CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal a déjà, par le passé, honoré ses promesses en matière de dons et d'aide au financement pour divers organismes de la région malgré l'annulation des activités liées au financement.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 176-2020-05

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme maintient son don envers l'organisme *Plein Air Lanaudia*, au montant de 500 \$.

Adopté

## 7. AUTORISATION DE MANDAT – CYCLONE DESIGN – SIGNALÉTIQUE MUNICIPALE

- CONSIDÉRANT** les besoins de la Municipalité de renouveler l'affichage signalétique des divers points d'intérêts établis sur son territoire;
- CONSIDÉRANT** le désir de la Municipalité de présenter un affichage signalétique et directionnel uniformisé, moderne, et de bon goût;
- CONSIDÉRANT** les pourparlers entamés par le comité prévu à cet effet avec la firme *Cyclone Design*;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 177-2020-05

Il est proposé par madame la conseillère Éline Roy  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme mandate la firme *Cyclone Design* pour obtenir les premières ébauches du projet de modernisation de la signalétique sur son territoire, au montant maximal de 5 855,00 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

## 8. ACQUISITION DU LOT 5 678 366 – 254<sup>E</sup> AVENUE

- CONSIDÉRANT** la requête formulée par la propriétaire du lot # 5 678 366 de céder à la Municipalité, pour la somme nominale de 1\$, ledit lot afin d'obtenir l'aide financière prévue par le décret # 403-2019 du Ministère de la Sécurité Publique;
- CONSIDÉRANT** l'opportunité que représente, pour la Municipalité, d'acquérir un lot en bordure de la rivière l'Assomption pour la somme de 1\$;
- CONSIDÉRANT** le remboursement garanti par le Ministère de la Sécurité Publique des frais liés à l'obtention de services d'un notaire;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 178-2020-05



**Municipalité de Saint-Côme**  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme s'engage à acquérir le lot 5 678 366 une fois que les bâtiments se trouvant sur le terrain soient démolis, y compris les fondations.

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise M. Martin Bordeleau, Maire, Mme Nicole Archambault, Directrice générale par intérim, ainsi que M. Vincent Côté, Directeur du développement économique et de l'Aménagement du territoire, à signer tout document relatif à la transaction immobilière impliquée à la présente résolution.

Adopté

## 9. AUTORISATION DE MANDAT – CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE HALTE ANTOINE-BERTRAND

**CONSIDÉRANT** le désir de la Municipalité d'embellir la halte routière Antoine-Bertrand;

**CONSIDÉRANT** que la construction d'un bloc sanitaire artisanal pour abriter les toilettes de la halte routière se révèle être la solution la moins dispendieuse pour rehausser l'esthétisme du lieu;

**CONSIDÉRANT** la soumission présentée à cet effet par l'entreprise *Construction Pelletier & Pelletier*;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 179-2020-05

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme mandate l'entreprise *Construction Pelletier & Pelletier Inc.* pour la construction du bloc sanitaire de la halte routière Antoine-Bertrand, selon les modalités proposées par la soumission présentée en date du 12 mai 2020, au montant de 4 410,00 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 180-2020-05

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la séance soit et est levée.

Adopté

\_\_\_\_\_  
Martin Bordeleau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nicole D. Archambault  
Directrice générale par intérim